



Reclamation de loyer; préavis et enmménagement

Par **lise82**, le **17/03/2008** à **11:55**

bonjour,

En "commun" accord oral, avec le propriétaire, j'ai quitté mon appartement avant le délai de préavis pour emménager dans un l'appartement au dessus ce celui que j'habitais et appartenant au meme propriétaire.

L'appartement où je suis actuellement a un loyer supérieur et appartient au meme propriétaire. As -il le droit de me réclamer ces 2 mois de préavis?(c lui qui m'a proposé de partir avant..)

Ou existe-t-il une jurisprudence dans ce cas?

Par avacne grand merci